

Cahier de textes, de préparations.

Numéro d'inventaire : 2011.02401

Auteur(s) : Louis Bouisson

Type de document : travail d'élève

Date de création : 1921

Inscriptions :

- ex-libris : avec

Description : Cahier petit format cousu, couv. cartonnée mauve, avec un médaillon portant la mention "SCIENTIA" et représentant une allégorie de la Science (une femme couronnée de lauriers assise sur un trône, traçant une figure géométrique, entourée de feuillages et d'outils scientifiques) simple règle, ms, encre noire.

Mesures : hauteur : 220 mm ; largeur : 170 mm

Notes : Année scolaire 1920-1921. Lycée Voltaire. 3^èA1. Sur ce cahier sont notés les devoirs mais on trouve principalement des versions et des thèmes latins et grecs accompagnés de leur correction, ainsi que des compositions françaises. Sur la dernière page on trouve l'emploi du temps et le calendrier des compositions. Sur couverture intérieure est collé un article imprimé et découpé sur "l'enterrement nocturne de Molière".

Mots-clés : Plusieurs matières littéraires mélangées

Latin

Cahiers de textes d'élèves

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : 3^{ème}

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 100 p.

Lieux : Paris, Paris

3. — L'enterrement nocturne de Molière.

*Un anniversaire. — L'Église et les comédiens.
— Un cénotaphe.*

C'était, ces jours derniers, l'anniversaire de la mort de Molière. Tout le monde connaît les vers de Boileau :

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière...

Contrairement à une opinion assez répandue, Molière n'est pas mort sur le théâtre. Malade de la poitrine depuis longtemps déjà, il souffrait cruellement lors des premières représentations du *Malade imaginaire*. Le jour où l'on donna la pièce pour la troisième fois, ses amis insistèrent auprès de lui pour qu'il ne jouât pas :

« Que me demandez-vous là ? » leur dit-il. Il y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre. Je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain. » Il parut quand même sur la scène, esclave du devoir professionnel, mais, pendant la cérémonie finale, en prononçant le mot *juro*, il eut une convulsion qu'il chercha par un rire forcé à dissimuler aux spectateurs.

« J'ai un froid qui me tue ! », dit-il à Baron en quittant la scène. On le transporta en chaise à porteurs dans la maison qu'il habitait, rue Richelieu, et qui porte aujourd'hui le numéro 34. Il se mit au lit. On appela auprès de lui deux sœurs religieuses, « de celles qui viennent à Paris quêter pendant le carême et auxquelles il donnait l'hospitalité. » Dans la nuit, il fut pris de vomissements de sang qui l'étouffèrent, et il mourut entre les bras de ses deux gardes-malades.

Mais il était mort sans avoir reçu l'absolution et alors qu'il venait de jouer la comédie, ce qui le mettait, au regard de l'Église, en état de péché mortel. Aussi le curé de Saint-Eustache lui refusa-t-il la sépulture ecclésiastique, car l'Église avait, en ce temps-là, la propriété et la police des cimetières.

Pour faire lever cette interdiction, la veuve de Molière adressa une supplique à l'archevêque de Paris, du Harlay, dans laquelle elle déclarait que son mari avait reçu les sacrements à Pâques dernier, et qu'il avait demandé, avant de mourir, un prêtre pour se confesser. A plusieurs reprises, disait-elle, il avait envoyé « son valet et sa servante à Saint-Eustache, sa paroisse, lesquels s'adressèrent à MM. Lenfant et Lechat, deux prêtres habitués de ladite paroisse qui refusèrent plusieurs fois de venir. » Au cours de ces allées et venues, le malade avait eu le temps de mourir.

L'archevêque, après enquête, permit alors au curé de Saint-Eustache de donner la sépulture ecclésiastique à Molière, à condition que ce serait « sans aucune pompe, avec deux prêtres seulement, hors des heures du jour, et qu'il ne se ferait aucun service solennel pour lui ni dans ladite paroisse de Saint-Eustache, ni ailleurs. »

En conséquence, l'enterrement eut lieu de nuit, à la lueur des flambeaux que portaient les amis du défunt, avec deux prêtres seulement qui accompagnèrent le corps sans chanter. Pour calmer l'émotion populaire, la veuve avait fait jeter une centaine de pistoles aux gens rassemblés devant la maison mortuaire en leur demandant de prier pour le défunt.

